

# Perspectives

N°22/122 – 6 avril 2022

## MOZAMBIQUE – Retour du FMI dans le pays alors qu'un nouveau gisement gazier devrait entrer en service cette année

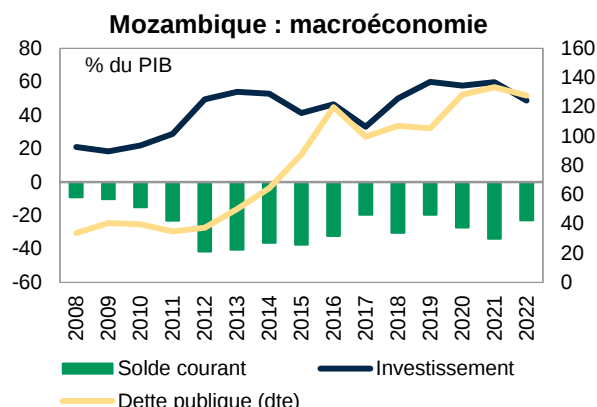
Le FMI et les autorités du Mozambique sont parvenus en début de semaine à un accord préliminaire (*staff-level agreement*) pour un programme sur la période 2022-2025. Sous la forme d'une facilité élargie de crédit d'un montant de 470 millions de dollars, le programme prévoit des mesures d'assainissement budgétaire et de réforme fiscale. Le Mozambique devra par ailleurs mettre en place un fonds souverain pour gérer les ressources futures de la manne gazière du pays.

Ce programme serait mis en œuvre alors que les perspectives du Mozambique sont en amélioration pour l'année 2022. D'une part, les principaux produits d'exportations du pays (aluminium, charbon et électricité) sont à des niveaux de prix élevés et enregistrent une forte demande, ce qui va accroître les recettes d'exportations du pays ainsi que les recettes publiques. D'autre part, la production de gaz naturel du champ *offshore* Coral South devrait débuter durant le second semestre de l'année.

Cette zone du bassin de Rovuma fait partie des gigantesques champs de gaz naturel découverts à partir des années 2010. Ces zones gazières constitueraient les 9<sup>e</sup> réserves mondiales. Leur exploitation représente donc un haut potentiel de développement pour le pays. À pleine capacité, le champ Coral South devrait ainsi générer 0,5 à 1% du PIB en recettes pour le gouvernement.

Pour le champ de la zone 1, qui est un projet développé par TotalEnergies, c'est 2 à 2,5% du PIB de recettes annuelles que le gouvernement pourrait toucher. Les travaux sont cependant mis à l'arrêt depuis un an à cause d'attaques menées par des insurgés islamistes dans la province de Cabo Delgado. L'intervention des forces rwandaises, et d'un contingent envoyé par la *Southern Africa Development Community* (SADC), a permis aux autorités mozambicaines de reprendre le contrôle, mais la situation sécuritaire demeure instable. Cette mise à l'arrêt forcée devrait repousser de deux ans supplémentaires le début de l'exploitation de la zone 1, à 2026.

Le Mozambique enregistre depuis une décennie de très forts déficits de son solde courant, -30% du PIB en moyenne de 2011 à 2021. Ils sont provoqués par les importations très importantes de biens et services industriels nécessaires au développement des gisements gaziers du pays. Pour 2022, le déficit du solde courant devrait se réduire de 20 à 15% du PIB, grâce aux nouvelles recettes d'exportations de gaz naturel liquéfié (GNL) attendues.



Source : FMI, Crédit Agricole S.A.

Alors que les revenus tirés de la valorisation de ces ressources se font attendre, la situation du Mozambique à moyen terme, et notamment la soutenabilité de son équilibre externe, sera donc dépendante de l'avancement des différents projets de développement gaziers.

✓ **Notre opinion** – *Les conséquences de la guerre en Ukraine sur le prix du gaz vont profiter au Mozambique s'il parvient effectivement à débiter sa production cette année. Par ailleurs, compte tenu du volume de ses réserves, le pays représente à moyen terme une source alternative de diversification significative pour les approvisionnements en gaz. Cette perspective, toutefois dépendante de l'avancement des projets d'exploitation, devrait conforter voire accroître les investissements étrangers dans le pays, de même que le développement de ses infrastructures.*

Article publié le 1<sup>er</sup> avril 2022 dans notre hebdomadaire [Monde – L'actualité de la semaine](#)

**Consultez nos dernières parutions en accès libre sur Internet :**

| Date       | Titre                                                                                                        | Thème                 |
|------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------|
| 05/04/2022 | <u>Fintech Outlook T1 2022 – La fin du plein ?</u>                                                           | Banque, fintech       |
| 05/04/2022 | <u>Asie du Sud-Est – Le statu quo des banques centrales</u>                                                  | Asie                  |
| 04/04/2022 | <u>Espagne – Inflation, la réponse du gouvernement</u>                                                       | Espagne               |
| 01/04/2022 | <u>Monde – L'actualité de la semaine</u>                                                                     | Monde                 |
| 31/03/2022 | <u>Inflation – Asie, Amérique latine, le poids de l'histoire et de l'isolement</u>                           | Asie, Amérique latine |
| 31/03/2022 | <u>Ne pas hâter les récits géopolitiques</u>                                                                 | Monde                 |
| 30/03/2022 | <u>France – Élections 2022 – Dette publique, impôts, dépenses : enjeux et propositions</u>                   | France                |
| 30/03/2022 | <u>Asie centrale – La seconde mort de l'URSS</u>                                                             | Asie                  |
| 29/03/2022 | <u>Monde – Secteur bancaire : l'exclusion de sept banques russes du système SWIFT, quels effets ?</u>        | Banques               |
| 29/03/2022 | <u>Italie – Le décret énergie pour contrer la hausse des prix du gaz</u>                                     | Italie                |
| 29/03/2022 | <u>Chine – Où en est l'internationalisation du yuan ?</u>                                                    | Asie                  |
| 28/03/2022 | <u>Royaume-Uni – Inflation : nouvelles révisions à la hausse de nos prévisions</u>                           | Royaume-Uni           |
| 25/03/2022 | <u>Monde - L'actualité de la semaine</u>                                                                     | Monde                 |
| 24/03/2022 | <u>Le scénario de stagflation n'est pas inéluctable</u>                                                      | Europe                |
| 23/03/2022 | <u>Corée du Sud – La victoire de Yoon Seok-youl plonge la Corée dans une cohabitation inédite</u>            | Asie                  |
| 23/03/2022 | <u>France – Élections 2022 : pouvoir d'achat, état des lieux et principaux enjeux</u>                        | France                |
| 22/03/2022 | <u>Égypte – La fragilité intrinsèque du pays se matérialise à nouveau sur les marchés financiers</u>         | Égypte                |
| 22/03/2022 | <u>Parole de banques centrales – Troisième hausse de taux par la BoE et une inflation vers 8% en avril !</u> | Royaume-Uni           |
| 21/03/2022 | <u>Parole de banques centrales – La Fed entame son resserrement monétaire avec confiance</u>                 | États-Unis            |
| 21/03/2022 | <u>France – Élections 2022 : compétitivité et réindustrialisation</u>                                        | France                |

**Crédit Agricole S.A. — Direction des Études Économiques**

12 place des États-Unis – 92127 Montrouge Cedex

**Directeur de la Publication :** Isabelle Job-Bazille

**Rédacteur en chef :** Armelle Sarda

**Documentation :** Dominique Petit – **Statistiques :** Robin Mourier, Alexis Mayer

**Secrétariat de rédaction :** Véronique Champion

Contact: [publication.eco@credit-agricole-sa.fr](mailto:publication.eco@credit-agricole-sa.fr)

**Consultez les Études Économiques et abonnez-vous gratuitement à nos publications sur :**

**Internet :** <https://etudes-economiques.credit-agricole.com/>

**iPad :** application **Études ECO** disponible sur App store

**Android :** application **Études ECO** disponible sur Google Play

*Cette publication reflète l'opinion de Crédit Agricole S.A. à la date de sa publication, sauf mention contraire (contributeurs extérieurs). Cette opinion est susceptible d'être modifiée à tout moment sans notification. Elle est réalisée à titre purement informatif. Ni l'information contenue, ni les analyses qui y sont exprimées ne constituent en aucune façon une offre de vente ou une sollicitation commerciale et ne sauraient engager la responsabilité du Crédit Agricole S.A. ou de l'une de ses filiales ou d'une Caisse Régionale. Crédit Agricole S.A. ne garantit ni l'exactitude, ni l'exhaustivité de ces opinions comme des sources d'informations à partir desquelles elles ont été obtenues, bien que ces sources d'informations soient réputées fiables. Ni Crédit Agricole S.A., ni une de ses filiales ou une Caisse Régionale, ne sauraient donc engager sa responsabilité au titre de la divulgation ou de l'utilisation des informations contenues dans cette publication.*